Éric Halphen

SEPT ANS DE SOLITUDE

Extrait de la publication

Sept ans de solitude

DU MÊME AUTEUR

Bouillottes, Gallimard, 1998 (roman)

Extrait de la publication

Éric Halphen

Sept ans de solitude

DENOËL
IMPACTS

Extrait de la publication

Ouvrage publié sous la direction
de Guy Birenbaum

© 2002, by Éditions Denoël
9, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris
ISBN : 2.207.25338.4
B 25338.1

Extrait de la publication

Pour mes enfants

À tous ceux qui, quel que soit
leur métier, tentent de l'exercer
avec persévérance, compétence, courage.

Extrait de la publication

Extrait de la publication

Abattre son jeu et, dans les deux sens du terme, s'exposer, n'est-ce pas se donner la force, l'allant, la liberté incontrôlable de celui à qui on ne peut rien prendre (il retourne ses poches), que l'on ne peut pas démasquer (il balance ses masques), que nulle accusation n'atteint (il a tout avoué), et qui n'a rien à perdre (il sait qu'il a tout perdu) ?

François Taillandier, *N6*.

Extrait de la publication

Prologue
La tentation de Venise

Je n'aurais jamais dû me mêler de
ce qui me regarde.
René Belletto, *Histoire d'une vie.*

Je suis sans doute vieux jeu : je ne supporte pas les fins. Qu'il s'agisse d'un film, d'un roman ou d'un séjour, d'un dossier, d'un siècle ou d'un amour, les fins me blessent bien plus qu'il ne faudrait. J'ai beau tenter de me contrôler, me dire que certaines fins ne sont que d'apparence, de façade, que derrière la cassure éphémère se cachent, prêtes à jaillir, les forces du renouveau, rien n'y fait : elles me laissent amputé à jamais.

Pour les fins, Venise constitue un décor impitoyable. Certes, les nombreuses églises peuvent paraître compatissantes, les palais solidaires, les clapotis réguliers des vaguelettes complices. Mais le ciel joue l'indifférent et les canaux savent se fermer pour refuser leur concours.

Témoin ce jour de début septembre 2001. Il pleut sur la ville, les gondoliers s'abritent, les touristes se calfeutrent du mieux qu'ils peuvent. Le téléphone sonne. J. répond, articule deux, trois mots, me passe le portable. Je la fixe : ses yeux pensent à autre chose.

Extrait de la publication

Au bout du fil mon père, la voix fermée elle aussi. Venant d'apprendre en regardant LCI le verdict de la chambre de l'instruction, il distille les informations au compte-gouttes, préservant le suspense. La saisie de la cassette Méry ? Annulée. L'audition de François Ciolina, cet ancien dirigeant de l'Opac qui avait mis directement en cause sur procès-verbal Jacques Chirac ? Annulée. La convocation du chef de l'État, mon ordonnance d'incompétence ? Annulées. Dire que la surprise est immense serait mentir. Depuis le début de mon instruction sur les HLM de Paris, nul ne pourrait prétendre que j'ai été soutenu par mes supérieurs. Message que j'essaye, pour lui remonter le moral, de transmettre à mon père.

Oui, mais ce n'est pas tout, reprend-il, la voix moins fermée maintenant que remplie d'émotion, prête à éclater. De chagrin, de rage. Ce n'est pas tout : la juridiction d'appel a opté pour le dessaisissement, un juge de Paris va reprendre le dossier. Selon mon père, je ne peux pas rester sans réagir : il faut que je regagne Paris sur-le-champ.

Pour l'heure, je raccroche, tandis que le *vaporetto* aborde en tanguant l'église de la Salute. J. me précède sur le quai mouillé. Je lui explique de quoi il retourne. Elle allume une cigarette, réfléchit un instant, puis me dit : « Finalement, ce n'est pas si mal, comme fin. Une bonne façon de se débarrasser du fardeau, non ? Tu vas pouvoir enfin passer à autre chose. Il serait temps... Tu n'en as pas marre, de ce dossier ? »

Que si. Après sept ans, je ne sais toujours pas si ça

Extrait de la publication

a été une chance de m'occuper de cette instruction, ou un malheur. J'ai vécu, croisé beaucoup de gens, échappé à la médiocrité, aux jours qui se suivent et toujours se ressemblent. Mais j'ai aussi stressé, souffert, reçu plus de coups que n'importe quel juge avant moi ; vieilli. Alors il est vrai que je n'irai pas me plaindre qu'on m'ait retiré mon jouet. Mais c'est la forme qui me heurte. Le désaveu. La joie narquoise du camp d'en face.

Nous rentrons.

Un peu plus tard. La pluie a cessé, le Redentore est en travaux, la Giudecca en chantier, un massif paquebot passe devant les fenêtres de la *pensione*. Je viens d'avoir Christine Dufour au téléphone. Intelligente, laconique, elle partage depuis douze ans ma vie professionnelle : un record de longévité pour un couple juge-greffier. Effondrée, elle se raccroche au concret. Liste de ceux qui ont appelé pour me soutenir, des avocats, des policiers, des anonymes, ou pour solliciter une réaction, des journalistes, des représentants de syndicats de magistrats. Tentative d'analyse des attendus de l'arrêt. D'après ce que lui a dit une de mes collègues, le dessaisissement n'est en rien motivé, il ne peut s'agir que d'une erreur de frappe. Je suis sceptique. Une erreur, je n'y crois pas. Tout a l'air au contraire trop bien préparé. La fin programmée d'un empêcheur de s'arranger en rond. Quand même. À y réfléchir, la ficelle semble énorme, elle ne passera pas, elle ne peut pas passer.

L'espoir fait vivre.

Extrait de la publication

Encore un peu plus tard. Je décortique l'arrêt que Christine m'a télécopié. Ce n'est pas seulement un désaveu, mais une attaque en règle contre moi. On laisse entendre que, volontairement, j'aurais poursuivi mon instruction sans tenir compte de l'ordonnance de suspension prononcée un an auparavant et que je n'ai jamais reçue. On affirme que j'avais forcément eu connaissance de cette ordonnance, puisqu'elle figure en original au dossier. En oubliant de dire que le dossier, lui, ne se trouvait pas en ma possession au moment où j'ai accompli les actes litigieux. Cette mauvaise foi me transperce.

Allez. Le ciel s'entrouvre, la lagune retrouve sa couleur d'émeraude, les rumeurs se réveillent.

Demain, il fera beau.

Oui : le lendemain, il fait beau. Je traverse le Campo San Stefano, un des plus beaux de Venise, passe devant les cafés bondés de Français venus en masse assister à la Mostra, puis pénètre tout au fond à gauche dans l'Internet café. Là, je me connecte sur les sites des quotidiens parisiens. Les réactions sont bien en deçà de mon espérance. *Le Figaro* tresse l'éloge de la présidente de la chambre de l'instruction. Pour *Le Monde*, mon dessaisissement apparaissait inévitable. Seul *Libération* tente de prendre ma défense. Les sites des télévisions montrent, eux, trois avocats pérorant devant les caméras dans les couloirs du Palais de Justice. Justice. À la suite de cette décision que j'estime injuste, je m'at-

Extrait de la publication

tendais à davantage, non pas d'égards, il ne faut pas exagérer, mais d'esprit critique. Même si je conviens qu'il est difficile, pour un journaliste, de s'en prendre ouvertement à une décision de justice, je ne peux que dresser ce constat amer : qu'on retire son dossier à un juge qui n'a pas démérité, tout le monde s'en moque.

Dois-je accorder une interview, écrire une tribune, accepter une émission de radio ou de télévision ? Mes proches tentent de m'y pousser, moi de résister. Depuis que m'a échu cette enquête à hauts risques, j'ai toujours essayé de marquer une différence entre affaire médiatisée et juge médiatique. D'où mon refus de parader à quelque émission que ce soit. Mais là, c'est directement à ma personne qu'on s'en prend. À mon honneur.

Alors ?

Non. La colère est mauvaise conseillère. Mieux vaut garder le silence, courber l'échine en attendant que ça passe.

Passer à autre chose, m'a dit J. Ces mots trottent dans ma tête. Cela fait plusieurs années que je pressens que je ne finirai pas ma vie professionnelle dans la peau d'un juge. Les ors fanés de la Cour de cassation, très peu pour moi. Les sempiternelles conversations relatives à l'avancement, à la mutation toujours contestée du voisin, aux comparaisons pointilleuses entre les charges de travail respectives des différentes chambres, pallient mal une absence quasi totale de réflexion sur notre

Extrait de la publication

charge, notre mission, les moyens de faire en sorte que la société soit un peu plus juste.

On a pu écrire que la magistrature était un petit métier pratiqué par de petites gens. Je ne suis pas d'accord sur la première partie de cette analyse : juger, trancher, décider, chercher la vérité, c'est un beau métier ; mais les collègues me déçoivent jour après jour.

C'est donc empreint de lassitude que j'avais commencé à instruire l'affaire des HLM de Paris. Mais je continuais, dans la solitude de mon cabinet, à œuvrer pour éviter l'injustice, à faire en sorte que la Justice soit la même pour tous. Cette lutte de l'intérieur, je n'y crois plus. La lassitude a fait place au dégoût. À la fuite de la foi.

À l'érosion de ma vocation.

1.
Les prémices

Il n'avait que des intuitions de son être véritable (...).
Romain Rolland, *Jean-Christophe.*

Hasard, ou vocation ? Lorsqu'on me demande pourquoi je suis devenu juge d'instruction, les deux réponses se bousculent. La première, superficielle, truqueuse, insiste sur la passivité. J'aurais fait du droit en sortant du lycée faute de savoir quoi faire d'autre. Après la maîtrise, la carrière de juge se serait imposée d'elle-même, par défaut, parce qu'il fallait bien en sortir et que je ne souhaitais être ni juriste – les longues démonstrations m'ennuient –, ni avocat – cet auxiliaire de justice qui, dépendant du bon vouloir du client, acceptant parfois la complaisance, n'est pas vraiment libre.

La paresse franchie, une autre interprétation s'impose. Elle trouve sa source dans l'intérêt que je porte depuis mon plus jeune âge à tout ce qui touche au monde judiciaire ; dans certaines images que je croyais oubliées et qui me reviennent à l'esprit. Ainsi ce « carrefour des métiers », organisé dans l'école primaire que je fréquentais à Versailles, alors que j'avais une dizaine d'années. Des représentants de diverses professions,

installés dans les salles de classe, tentaient d'expliquer les subtilités de leurs métiers respectifs. Ingénieurs, médecins, pharmaciens ou notaires, en général parents d'élèves de l'école, se dévouaient ainsi quelques heures d'un week-end pour tenter d'éveiller les envies.

Le seul à avoir retenu mon attention ce jour-là fut un juge. Installé au bureau du maître, devant le tableau noir, il parlait longuement de la grandeur de la tâche de juge d'instruction. J'ai tout oublié de cet homme, son nom comme les traits de son visage, mais je garde encore en mémoire l'une de ses phrases, prononcée avec l'autorité que confèrent à la fois la hauteur de l'estrade et l'âge de l'orateur : « Le juge d'instruction est l'homme le plus puissant de France. Même le président de la République, si le juge le convoque, est obligé de lui obéir. » Bien que n'ayant jamais eu le goût de la puissance ni du pouvoir, cette phrase est restée gravée quelque part dans un coin de mon inconscient. Elle se révélera, beaucoup plus tard, d'une cruelle ironie.

D'autres souvenirs, encore. Je me revois, installé dans la cuisine familiale avec ma mère, alors que nous déjeunons en écoutant la radio. Ce que l'on appelle alors l'affaire de Bruay-en-Artois défraie les chroniques et mobilise les médias. Une jeune fille de milieu modeste a été retrouvée assassinée, le notaire du bourg soupçonné du meurtre. Le juge Pascal, chargé de ce dossier, est suivi comme son ombre par la cohorte des reporters qui relatent au micro chaque péripétie de l'enquête. Collés aux basques du juge, ils font vivre aux auditeurs les moindres reconstitutions de trajet que le juge effec-

tue pour vérifier l'alibi du suspect. Je vais suivre avec passion toute cette affaire, prenant parti pour ce petit juge qui s'en prend à un notable, qui tente en solitaire de rechercher la vérité. Par la suite, le suspect a été mis hors de cause, un jeune homme un peu débile accusé du crime, l'enquête du juge Pascal critiquée. Mais je ne suis toujours pas persuadé qu'il avait tort.

Je croiserai Pascal quelquefois dans les locaux du palais de justice de Douai. Il m'apparaîtra usé, les yeux dans les nuages, l'air un peu perdu. Nous aurons un jour une conversation dans mon bureau, à propos de tout et de rien. Pascal me parlera de quelques-uns de nos collègues, des « fous » selon lui. Et puis il s'en ira, sans que j'ose lui dire que, peut-être, il avait été à l'origine de ma vocation.

Enfin, je pense que le cinéma a également pesé dans mon choix professionnel. J'ai été très marqué par certains films tournant autour de l'injustice, comme *Le Trou* de Jacques Becker, *Douze hommes en colère*, les films de Cayatte. Il me semblait que rien n'était pire au monde qu'une erreur judiciaire : être accusé d'une infraction que l'on n'a pas commise, aller en prison pour rien. À l'époque, je n'avais pas encore clairement idée de ce que je ferais, du moins je ne l'avais pas formulé. Mais je le pressentais peut-être suffisamment pour me dire que, si un jour je devais me retrouver dans le monde judiciaire, je devrais garder en permanence à l'esprit cette terrible erreur judiciaire. C'est peut-être en souvenir de ces films, dans lesquels, hormis le *happy end* américain, c'est souvent le méchant qui gagne et le gen-

Extrait de la publication

til innocent qui se retrouve derrière les barreaux, que j'ai eu envie d'être juge d'instruction. Pour tenter d'empêcher les erreurs.

À moins que les astres en aient décidé ainsi à mon insu... Si j'en crois une confidence de ma mère. Quand ma sœur, mon frère et moi étions enfants, elle avait fait faire nos thèmes astraux par l'une de ses amies. La conclusion en était édifiante « Éric sera très fort dans les métiers pour lesquels on a besoin de garder un secret, genre espion, homme politique ou juge. »

Pour les planètes comme pour l'état civil, je suis né à Clichy, en 1959, de parents journalistes, mon père à *Paris-Presse*, ma mère à *Elle*. Lorsque j'ai sept ans, mon père rachète l'ancienne maison de la famille à Versailles, et nous nous y installons. J'y passerai le reste de mon enfance, fréquentant d'abord le lycée Rameau, puis le lycée Hoche. Je suis bon élève, toujours premier durant ma scolarité en primaire. Au point de me faire houspiller par mon père les rares fois où je rentre à la maison avec une place de deuxième sur mon livret. L'une des grandes fiertés de ma mère est de raconter l'épisode où j'ai décroché le prix d'excellence et le prix de camaraderie. « Mon fils, non seulement il est premier de la classe, mais en plus, il est aimé par les autres. » Il est vrai que, pendant les compositions, je laisse facilement copier sur moi.

Mes résultats scolaires restent bons au début du secondaire, jusqu'en troisième, puis les choses se gâtent, notamment en physique-chimie, où je ne comprends

Extrait de la publication

Extrait de la publication

En charge à partir de 1994 du dossier des HLM de Paris, Éric Halphen a eu à instruire l'une des plus importantes affaires politico-financières de ces vingt dernières années.

La mise en examen de Jean Tiberi ; la manipulation Schuller-Maréchal ; les perquisitions aux sièges du RPR et du PR, au domicile du maire de Paris (en 1996), dans les locaux de Didier Schuller ; le vrai-faux rapport de Xavière Tiberi ; la cassette Méry et la convocation comme témoin de Jacques Chirac sont les moments forts d'une enquête qui aura duré sept ans.

Dessaisi en septembre 2001 par la cour d'appel de Paris, Éric Halphen, qui ne s'est jamais exprimé, a décidé de rompre le silence.

Bien plus qu'un simple plaidoyer, ce livre est le récit du parcours en solitaire d'un juge, de son quotidien d'un tribunal à l'autre, d'un dossier à l'autre et des tentatives de déstabilisation tant politiques que personnelles qu'il a eu à subir.

Éric Halphen dresse le portrait accablant des acteurs (politiques, journalistes, avocats, juges, procureurs, policiers) d'un système politique et judiciaire à la dérive.

B 25338.I 03.02
ISBN 2.207.25338.4
19 €
9 782207 253380

Extrait de la publication